

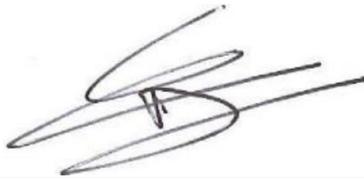
Direction Eau Assainissement (DEA) Concarneau Cornouaille Agglomération		Commune de Rosporden N° de dossier : PA 29241 23 00003
Concernant :	Objet de la demande : Création d'un parc d'activités.	Déposée le : 09/11/2023
Par :	Nom et Prénom CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION	
Habitant à :	Adresse du pétitionnaire : Victor Schoelcher 29900 CONCARNEAU	
Pour un projet situé :	Adresse du terrain : chemin de Coat Aven 29140 Rosporden	
	Référence cadastrale du terrain : F1645 F1691 F1695 AM0132 AM0137 AM0139 AM0155 AM0157 AM0169 AP0004	
	Surface du terrain : 177851 m2	
	Zonage du terrain : 1AUia-1AUiap-A-Ap-N-Uhbp-Uiap	
Cet avis doit être transmis au service commun dans les meilleurs délais et en tout état de cause : - pour les permis et les CU b, dans le mois qui suit la réception de la demande en mairie, - pour les déclarations préalables, dans les 15 jours qui suivent la réception en mairie. Cet avis est réputé favorable sans réserve s'il n'est pas transmis dans les délais indiqués ci-dessus. Il doit être dûment motivé s'il est défavorable, ou si, favorable, il est assorti d'une demande de prescriptions particulières (R 424-5 du code de l'urbanisme).		
AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN		
Réseau de distribution d'eau 04/01/2024 CCA / LH/MP	Le terrain est desservi par un réseau d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Non desservi	
	Si extension < 100 m sur domaine public, quelle longueur, quel montant ?	
	Si extension > 100 m, prise en charge par CCA <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Adaptation du réseau par rapport aux besoins engendrés par le projet <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input checked="" type="checkbox"/> Besoins à préciser (débit de pointe) Pour étudier la desserte de ce projet, le lotisseur devra présenter une étude hydraulique	
	Présence d'une canalisation publique traversant le terrain (parcelle AM 132) <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Nature de la canalisation et service gestionnaire : Ø90 PVC CCA	
Réseau d'assainissement 04/01/2024 CCA / LH/MP /	Y a-t'il des prescriptions particulières ? Lesquelles ? <ul style="list-style-type: none"> Le projet devra respecter le Cahier des Prescriptions Générales (CPG) de la DEA à destination des Aménageurs. Les raccordements au réseau existant sont à la charge du demandeur. Fournir une étude hydraulique complète suivant le dernier CPG avant le plan d'exécution Fournir le plan d'exécution 3 semaines avant le démarrage des travaux 	
	Conclusion : sous ces réserves, avis favorable	
	<input checked="" type="checkbox"/> Les parcelles AM 137 et 139 ne sont pas desservies par un réseau d'assainissement collectif : <input type="checkbox"/> Par un réseau séparatif <input type="checkbox"/> Par un réseau unitaire	
	Prévoir la gestion des eaux pluviales à la parcelle <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/> Le projet nécessite un assainissement non collectif, voir le SPANC	
	Présence d'une canalisation publique traversant le terrain <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Réseau d'assainissement 04/01/2024 CCA / LH/MP /	Nature de la canalisation et service gestionnaire :	
	Y a-t'il des prescriptions particulières ? Lesquelles ? <input checked="" type="checkbox"/> Séparer les eaux (EU et EP) <input checked="" type="checkbox"/> PFAC, à charge des futurs propriétaires des lots et selon tarif en vigueur lors du raccordement au réseau <input checked="" type="checkbox"/> Autres : <ul style="list-style-type: none"> Le projet devra respecter le Cahier des Prescriptions Générales (CPG) de la DEA à destination des Aménageurs. Fournir un profil en long commun des réseaux EU et EP 	

- Le raccordement au réseau eaux usées existant est à la charge du demandeur.
- Caractéristiques et dimensionnement du poste de refoulement à fournir.
- Etude hydraulique de la conduite de refoulement à fournir
- Fournir le plan d'exécution 3 semaines avant le démarrage des travaux

Conclusion : sous ces réserves, avis favorable

Avis DEA

Date : 09 / 01 / 2024 _____



Le Responsable
Cyril DELEGLISE